

Communiqué de presse **scienceindustries dit oui aux Bilatérales III, garantie de stabilité**

Zurich, le 5 septembre 2025. Considérant qu'en période d'incertitude géopolitique, s'employer à stabiliser nos relations avec le principal partenaire commercial de la Suisse revêt une importance cruciale, scienceindustries, Association des Industries Chimie Pharma Life Sciences, apporte son soutien aux accords bilatéraux III. En plus d'être un gage de sécurité prévisionnelle, ce programme renforce la compétitivité et garantit la prospérité et l'emploi.

Principales requêtes de l'industrie satisfaites

L'examen du groupe d'accords montre clairement que les principales préoccupations des industries chimiques, pharmaceutiques et des sciences de la vie sont prises en compte. Les bilatérales III :

- assurent un accès sectoriel sans entrave au marché unique de l'UE et protègent de l'érosion l'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) ;
- garantissent l'indispensable participation du pôle de recherche et d'innovation qu'est la Suisse à des programmes européens tels qu'Horizon Europe ;
- renforcent la sécurité d'approvisionnement grâce à l'accord sur l'électricité, pivot irremplaçable de notre site de production ;
- facilitent, grâce à l'accord sur la libre circulation des personnes, le recrutement de personnel qualifié dont le besoin se fait cruellement sentir, notamment dans le domaine MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique).

Vue d'ensemble : les avantages l'emportent

Le paquet présente aussi des points délicats, notamment ceux de la reprise dynamique du droit et des mesures de protection, lesquels ne doivent pas affaiblir la compétitivité des industries locales, notamment sur un marché du travail libéral. La reprise dynamique du droit va de pair avec une conception des relations fondée sur des règles et des mécanismes clairement définis de participation et de règlement des différends. Elle réduit ainsi à la fois l'insécurité juridique et les doublons et crée un cadre fiable, favorable aux investissements. Cette sécurité disparaîtrait en cas de rejet. Dans l'hypothèse d'une relation non réglementée, l'UE pourrait, par exemple, prendre des mesures de rétorsion à tout moment. L'incertitude qui en résulterait fragiliserait la Suisse comme site d'investissement. Dans l'ensemble, il apparaît donc à scienceindustries que les avantages des Bilatérales III l'emportent nettement sur les inconvénients.

L'UE reste notre principal partenaire

L'UE est de loin le principal partenaire de la Suisse. Plus de 90 % de ses produits chimiques, pharmaceutiques et des sciences de la vie sont exportés hors de notre pays, plus de la moitié vers l'UE. À l'inverse, environ trois quarts des importations suisses de produits chimiques et pharmaceutiques proviennent de l'UE. Pour la Suisse, la garantie d'un accès stabilisé et sans entraves est primordiale. « *Nos industries gagnent un franc suisse sur deux avec l'UE ; c'est bien la raison pour laquelle la stabilité des conditions-cadres est un facteur si déterminant, pour nous comme pour l'ensemble de notre place économique* », souligne Annette Luther, présidente de scienceindustries.

Une décision de principe pour la Suisse

Rester inactif n'est pas une option : les accords bilatéraux existants s'érodent et aucune solution de rechange réaliste n'est en vue. Or, le paquet des bilatérales procure à la Suisse des avantages économiques grâce à une coopération institutionnelle clairement définie. « *Notre petit pays s'appuie sur un ordre caractérisé par des règles garantissant l'égalité de traitement pour toutes les parties, petites ou grandes. En cette période d'incertitude géopolitique, assurer des relations stables et fiables avec l'UE est d'une importance vitale* », a encore insisté Mme Luther.

Pour scienceindustries, la poursuite des accords bilatéraux est le meilleur moyen d'assurer la stabilité, l'innovation et la prospérité de notre pays dans la durée. Notre prise de position complète formulée dans le cadre de la consultation est disponible [ici](#) (en allemand).

Renseignements :

Stephan Mumenthaler, directeur

Tél. 044 368 17 20, stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Anne Cécile Vonlanthen, responsable Public Affairs & Communication

Tél. 044 368 17 44, annececile.vonlanthen@scienceindustries.ch

A propos de scienceindustries :

scienceindustries, l'Association des Industries Chimie Pharma Life Sciences, se mobilise en faveur de conditions-cadres internationales de premier ordre pour l'activité de ses quelque 250 entreprises membres. Nos entreprises occupent en Suisse quelque 80'000 personnes. En tant que principale industrie d'exportation de Suisse, elles apportent une importante contribution à la prospérité du pays.